

Maintien du niveau d'eau du lac de Montsalvens

Question

Notre district de la Gruyère est aujourd'hui une notion mondiale. Il est connu pour le fromage de Gruyère ou en tant que « la belle verte Gruyère ». Le pays de Gruyère regorge de nombreux et magnifiques chemins pédestres. Depuis peu, un chemin pédestre a été réalisé autour du lac artificiel de Montsalvens (Kastelssee). D'innombrables randonneurs viennent dans notre région afin de faire le plein d'air frais de la montagne. Ce circuit est aujourd'hui un but d'excursion très apprécié. Celui qui, cet été, entreprenait un tour du petit lac devait respirer tout sauf de l'air frais. Une odeur désagréable d'algues pourries et séchant sur les rives mises à nu a choqué beaucoup de touristes. Certains ont eu l'impression de faire le tour d'un cratère lunaire avec un peu d'eau.

Question : Ne serait-il pas possible, au moins durant les mois d'été (juin, juillet et août), de maintenir le niveau de ce charmant petit lac vert à son niveau maximal ?

Le 10 novembre 2009

Réponse du Conseil d'Etat

L'aménagement de Broc-Montsalvens est un ouvrage à accumulation qui permet de stocker l'eau nécessaire à la production d'électricité durant les périodes de forte consommation pour répondre à la demande des clients de Groupe e. Ce mode de fonctionnement se traduit inmanquablement par des fluctuations du niveau de l'eau, lesquelles sont encore amplifiées par le fait que, dans les préalpes, les lacs ont également tendance à se remplir à la fin de l'hiver, puis se vider progressivement jusqu'à la fin de l'été.

Pour garantir la sécurité des personnes et des biens, et afin de réduire l'effet des crues naturelles et le risque en rivière en aval du barrage, l'exploitant de l'aménagement doit également maintenir une certaine réserve de capacité de stockage. Par conséquent, il n'est pas possible de maintenir le niveau du lac à son maximum.

Le Conseil d'Etat est conscient de l'impact que représente le plan d'eau dans cette région. Il a également reçu l'assurance de l'exploitant que, dans la mesure du possible et considérant ce qui précède, la cote dite « touristique » du niveau du lac sera maintenue durant la période estivale.

En ce qui concerne spécifiquement l'année 2009, les apports en eau ont été nettement inférieurs à la moyenne. D'autre part, des travaux de maintenance des installations, ainsi que le démontage des piliers d'une ancienne passerelle, ont imposé un abaissement préventif inhabituel du niveau du lac au début du mois de septembre.

Fribourg, le 26 janvier 2010